

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2021-022 en date du 13 JANVIER 2021
Portant sur la DETR 2021 : Ateliers relais : Travaux d'aménagements et travaux
de mise en accessibilité**

L'an Deux Mille Vingt et un, le treize janvier à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en audio/visio conférence, sous la Présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 07/01/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 42	Votants : 44	POUR : 44
Pouvoirs : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 18	Exprimés : 44	

Présents : MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, GRANGE, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MICHON, CONCHON, VIRGOULAY, BOUDINEAU, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, BERGER, MEANARD, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GLOMOT, GRASS.

Pouvoirs : MM., ROULLAND à VENTENAT, LUQUET L à VERDIER.

Excusés : MM., DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, NOVAIS, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, FAUCONNET, PLAS, LUQUET A, D'HULSTER, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, BRUNET, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY, FAUCHER.

Secrétaire de séance : Monsieur SCARAMUCCIA Christian.

Rapporteur : Alexandre VERDIER, Vice-Président

Suite au diagnostic réalisé par SOCOTEC dans le cadre de l'agenda d'accessibilité, des travaux de mises aux normes doivent être réalisés sur nos ateliers relais.

Par ailleurs, un matériel de cuisine pour la CUISINE CENTRALE sur la commune de LES MARS est à changer.

Comme vu avec les services de la Sous-Préfecture, un seul dossier peut être déposé pour l'ensemble des travaux et aménagement concernant les ateliers-relais.

Ce dossier est éligible à la rubrique n°14 : « Opérations relevant du développement économique, social, environnemental, culturel et touristique » dans le cadre du règlement de DETR.

Il est donc proposé de déposer un dossier DETR pour les travaux d'aménagement et d'accessibilité de nos ateliers relais.

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210113-2021-022-DE
Date de télétransmission : 19/01/2021
Date de réception préfecture : 19/01/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montant HT
Assistance et suivi de la mise en accessibilité des ERP	1 188,00 €
Travaux d'aménagement et d'accessibilité dans les sites suivants : Cuisine centrale les Mars, Meubles Fauconnet à Auzances, Atelier technique à Bellegarde, salon de coiffure à Bellegarde, Lyonnaise des Eaux à Bellegarde, Guinguette restaurant la Naute à Champagnat, restaurant à St Silvain, multiple rural Ecolien à Flayat, supérette boucherie à Mainsat, restaurant à Reterre, filature à Rougnat	31 675,70 €
TOTAL	32 863,70 €
RECETTES PREVISIONNELLES	Montant HT
DETR – 40 %	13 145,48 €
AUTOFINANCEMENT	19 718,22 €
TOTAL	32 863,70 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser le dépôt d'un dossier DETR pour l'année 2021,
- D'inscrire ces dépenses et recettes au budget primitif 2021,
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 19 janvier 2021
Pour copie conforme, le 19 janvier 2021

Le Président,
Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210113-2021-022-DE
Date de télétransmission : 19/01/2021
Date de réception préfecture : 19/01/2021